

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Maubeuge (59600)

Réponses de Arnaud Decagny, au nom de la liste « Ensemble pour l'avenir de Maubeuge »

— le 23/01/2020 à 11:52 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le Plan Vélo de Maubeuge doit être en cohérence avec un Schéma Directeur Cyclable de la Sambre [SCDS] que le SMTUS doit définir et que les élus maubeugeois doivent exiger du SMTUS. Le Schéma Directeur Cyclable de la Sambre est une priorité du PDUS – Plan de Déplacements Urbains de la Sambre adopté en mars 2019 après 20 ans de réflexions.

Le plan vélo correspond à une réalité et un besoin. Nous devons continuer à développer les transports doux à Maubeuge, en concertation avec les associations d'usagers et notamment l'ADAV.

Dans le cadre des nouveaux chantiers et aménagements. Ainsi qu'en réaménageant les points noirs existants, au fur et à mesure, et après obtention de subventions auprès de nos partenaires institutionnels.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Demander également au SMTUS de désigner une personne responsable Vélo. Demander à la CAMVS - Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre, l'ADUS - Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre ainsi qu'au SMTUS que Droit Au Vélo – Maubeuge Sambre-Avesnois soit associée à leurs travaux concernant les projets aménagements et la mobilité.

Ce sera une délégation d'une adjointe ou d'un adjoint de mon équipe municipale.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les former également à la prise en compte des piétons dans la ville et à l'écomobilité.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : La route D195 entre Hautmont et Maubeuge, l'avenue Jean Jaurès, la route de Feignies, la route de Mons, la route d'Elesmes, la route d'Assevent, la route d'Avesnes, le futur contournement routier de Maubeuge.

La création d'une piste cyclable est d'ores et déjà prévue dans le cadre de la réalisation du contournement Nord de Maubeuge. La réalisation du contournement permettra d'améliorer le quotidien des riverains de l'avenue Jean Jaurès et d'avoir une entrée de ville attractive. Elle sera réaménagée en 2x1 avec piste cyclable. Il y aura davantage d'espaces verts, de stationnements et des trottoirs mieux définis.

Quant à la Route Départementale 195, c'est possible après concertation avec le Département du Nord. Notamment autour du boulevard Pasteur et devant le stade Léo Lagrange.

Pour la route de Mons, c'est possible si elle est assez large et après étude.

Concernant les routes de Feignies, d'Elesmes, d'Assevent et d'Avesnes, l'emprise ne paraît pas assez forte pour cela. Des bandes cyclables peuvent être aménagées.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, les établissements scolaires, les équipements municipaux et les administrations [CAF, Pôle Emploi, Hôtel des impôts...], théâtre, piscines, stades, les communes périphériques...

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux projets d'aménagement dans les quartiers et le centre-ville ainsi que la marche.

Notamment avec l'installation prochaine d'arceaux sous vidéo-protection pour stationner son vélo en centre-ville, en toute quiétude. Notamment dans le cadre de la rénovation de la place de la Concorde, de la place verte et du pôle gare.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Définir un plan de circulation afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air, favoriser les mobilités douces et apaiser la circulation en réduisant la vitesse de la voiture dans la ville. Hiérarchiser le réseau viaire en rues structurantes, rues de desserte et rues de proximité : rue de transit 50km/h, rue de desserte 30km/h et rue de proximité zone de rencontre.

Oui en concertation avec les riverains. C'est envisageable financièrement sur le mandat 2020-26.

Cela est déjà prévu dans le cadre des opérations de rénovation urbaine (NPNRU), avec les habitants, dans les quartiers du Pont de Pierre (Présidents et Ecrivains), de Sous-le-Bois et des Provinces-Françaises.

C'est aussi intégré dans le cadre des projets et de la rénovation du centre-ville (Action Coeur de Ville).

Action n°8 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Oui. Toujours en concertation avec les habitants et les riverains.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Oui quand c'est possible.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Oui, notamment sur le pôle gare et à la Clouterie.

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Oui en concertation avec les directeurs d'établissements.

Un équipement standard est à définir pour développer une identité visuelle forte autour du vélo.

Action n°13 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*L'installation d'arceaux vélo sur les cinq à dix mètres devant les passages pour piéton offre un stationnement vélo à la fois abondant et facilement repérable pour les cyclistes : plus besoin de tourner en rond pour trouver une place pour son vélo !
Implanter du stationnement vélo aux abords des passages piétons est également stratégique pour la sécurité des piétons qui les empruntent. Remplacer le stationnement auto et deux-roues motorisés par du stationnement vélo permet de sécuriser les piétons en leur permettant de mieux voir et d'être mieux vus.*

Au fur et à mesure pour respecter la loi et en fonction de l'emplacement.

Action n°14 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Je ne suis pas pour une aide directe. Mais une solution peut être trouvée autour de l'achat groupé, afin que l'acquisition d'un vélo soit moins chère.

Action n°15 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Créer une Maison du Vélo et de l'Ecomobilité au sein du Pôle d'Echanges Multimodal [un projet retenu dans le PDU].

Cela a déjà commencé avec l'AGIE devant le zoo.

Je suis pour la création de la maison du vélo et de l'écomobilité (compétence CAMVS).

Action n°16 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Créer une Maison du Vélo et de l'Ecomobilité [un projet retenu dans le PDU] au sein du Pôle d'Echanges Multimodal.
Soutenir Droit Au Vélo – ADAV, Tous A Vélo [AGIE], Synergie*

Oui. Je souhaite continuer à autoriser les occupations du domaine public, la mise à disposition de locaux pour l'ADAV (Couturelle) et à soutenir financièrement (subventions) les associations dans la réalisation de leurs projets.

Action n°17 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association Droit A Vélo – ADAV et l'aider à développer un atelier mobile pour intervenir dans les quartiers. Doter cette association d'une machine à graver contre le vol.

Je souhaite créer un repair café. Ce type d'équipement peut y être inclus.

Action n°18 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
Les élus maubeugeois doivent soutenir la création d'une Maison du Vélo et de l'Ecomobilité au sein du Pôle d'Echanges Multimodal. Cet objectif est inscrit dans le PDU de la Sambre.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Les enfants des classes de CM2 doivent pouvoir se déplacer en autonomie à vélo et notamment pour se rendre au collège à vélo.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.
Au moins une piste dans la commune à l'image du skate-park dans les remparts.

J'ai une préférence pour un dispositif itinérant au sein de nos écoles.

Une implantation fixe limiterait l'utilisation de l'équipement aux seuls riverains.

Action n°21 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

La Police Municipale utilise déjà des VTT à la belle saison.

L'utilisation de vélos électriques peut être expérimentée pour les agents volontaires.

Action n°22 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Je souhaite encourager l'utilisation du vélo, mais je préfère concentrer les moyens financiers (limités par définition) sur la formation et les équipements.

Action n°23 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

L'encadrement serait trop coûteux.

Je préfère continuer à assurer la sécurité autour des écoles, notamment avec la présence d'agents qui sécurisent la traversée piétonne de nos enfants.

Action n°24 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

Cela me paraît compliqué à appliquer dans notre ville.

Action n°25 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°26 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Après chaque rénovation de voirie concertée avec les habitants.

Oui si le plan de circulation est revu avec les habitants.

Action n°27 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Réserver une page pour la mobilité active et l'écomobilité dans chaque numéro du magazine de la ville.

Exiger du SMTUS une communication sur ses activités et que les réunions de son assemblée soient annoncées publiquement et ouvertes au public.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e